

sation d'une information large et de débats préalables aux décisions.

Le Plan Campus, a été élaboré par 23 « acteurs » du monde scientifique universitaire. Il y a un écart entre l'objectif de V. Péresse qui était de financer la rénovation de quelques universités et le projet actuel ou 80 % de la faculté d'Orsay est reconstruite et de nombreuses écoles viennent s'installer sur le Plateau de Saclay. Ces choix « consommeront » près de 200 hectares de terre agricoles alors que la rénovation de l'existant aurait un impact minime sur les espaces du Plateau de Saclay.

Les associations demandent que soit mis en place une véritable concertation sur ce projet puisque ni les élus, ni les agriculteurs, ni les associations n'ont été informés ou consultés.

Le nouvel OIN s'étend sur 27 communes. Ce qui signifie que maintenant c'est le préfet ou son représen-

tant, qui va accorder les permis de construire sur ces périmètres. L'état doit respecter les règles d'urbanisme (PLU et SDRIF), sauf s'il décrète un Projet d'Intérêt Général pour modifier les PLU des communes. Dans certains cas une partie seulement du territoire des communes est concernée. La loi définissant les structures de gouvernance est en préparation. Les élus et les associations vont demander une meilleure représentation des maires et des citoyens.

Une satisfaction mitigée : Le Chef de cabinet du Président de la République a confirmé dans un courrier à l'UASPS, que « 2300 hectares seront réservés aux activités agricoles ».

Mais restons prudents : s'agit-il du même périmètre, des mêmes hectares que ceux définis par la CAPS ? et comment seront protégés ces 2300 hectares ? Nous ne savons pas encore.

François.

Des nouvelles de nos réseaux de messagerie

Le groupe WEB de l'association qui s'est réuni le 25 mars a commencé la migration depuis notre ancien domaine « ceres91.net » vers « lesjardinsdeceres.net ». Il y aura donc dans les semaines à venir des modifications d'intitulés d'adresses mail.

Pour éviter les erreurs la migration se fera en douceur et prendra un peu de temps.

Merci à Manu Pignot et au groupe WEB pour ce travail « dans l'ombre » mais qui est essentiel à la vie de l'association.

Produits disponibles aujourd'hui

Préacheté par contrat : Farine de blé – Fromages (Brie), crème, lait – Viande du Perche, conserves de boeuf & boeuf fumé, jus de pomme – Pommes de terre – Lentilles – Champignons – Fromages de chèvre – Poulets – Cresson et tartes

Hors contrat : Lentilles – Farine – Pain & Cidre – Epinards

Contrats à souscrire : Brie, crème, lait – Pommes de Terre – Champignons – Boeuf et veau – Miel – Fromage de chèvre

Les prochaines distributions le samedi de 14h30 à 17h à la ferme Vandame

- Samedi 16 mai
- **Samedi 15 juin**, distribution précédée le matin de la **visite des champs** et du **traditionnel pique-nique à la ferme Vandame**.

Dates et rendez vous

- **Fête du cresson** à d'Huisson-Longueville: les 25 et 26 avril : Rendez visite à Jean Michel à la Fontaine Sucrée.
- Elections Européenne du 7 juin : Daniel Cohn Bendit et Eva Joly, têtes de liste Europe Ecologie seront à la faculté d'Orsay le mercredi 13 mai.
- **Exposition sur les projets du Grand Paris** : Les projets des 10 cabinets d'architectes : du 30 avril au 22 novembre 2009 à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine au Palais de Chaillot à Paris.
- Le samedi 6 juin, **Fête des AMAP en IDF**.

Les prochains Conseils d'Administration sont prévus (le soir à 21h) les lundi 6 avril, mardi 5 mai et lundi 15 juin. Vous êtes invités à y participer (appelez-nous au 01 69 30 70 20)



AMAP P
ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE
de PROXIMITE
10 Avenue du Moulin de la Planche
91120 PALAISEAU
<http://www.lesjardinsdeceres.net>
contact@ceres91.net
Tél./répondeur d'infos : 01 60 10 24 17

Lettre de distribution du samedi 4 avril 2009 à la ferme Vandame à Villiers-le-Bâcle

Nouvelles de nos agriculteurs partenaires, articles «AG de la SCI Terres Fertiles» et «OIN, Plan Campus, demande de débat public», les contrats disponibles aujourd'hui, les prochaines distributions, quelques dates à retenir et les rendez-vous Ceres.

À la Ferme Vandame

En 2009 L'AMAP déménage de quelques centaines de mètres : les parcelles sont situées à côté de l'autre petit bois, le long du chemin qui mène à la ferme de Viltain.

Compte-tenu des contraintes imposées par la PAC sur les anciennes parcelles, cette position pourrait permettre à Manu et Cristiana d'étendre les surfaces dédiées à la culture bio (blé par exemple).

Ces nouvelles parcelles dédiées à l'AMAP ont été préparées en appliquant les méthodes recommandées par les agriculteurs bio : un labour, puis des faux semis. Cela devrait éviter les désherbages fastidieux de

l'année dernière. Manu et Cristiana ont acheté un nouveau tracteur, plus petit que celui qu'ils utilisent pour les grandes cultures et mieux adapté aux travaux sur des petites parcelles.

Le blé et le petit épeautre semé en fin d'année 2008 commencent à sortir. Les lentilles sont semées depuis jeudi sur une surface d'un hectare. Les pommes de terres sont plantées depuis vendredi sur une surface de 5000 m² (½ hectare).

Maintenant la nature va faire son travail et nous espérons de l'eau, juste ce qu'il faut et au bon moment !.
François.

Groupe Fromage de vache

Le groupe fromage étudie la possibilité d'une distribution supplémentaire le 4 juillet pour profiter du lait d'été si le nombre d'amapiens intéressés présents en juillet est suffisant; nous vous proposerons un bon de commande spécifique en mai et en juin.

Le nouveau contrat septembre 2009 sera prêt pour la distribution de mai.

A la ferme de la Fontaine Ste Colombe, on avance tout doucement dans le printemps, la période douce de la semaine passée a permis de sortir une heure ou deux les V.L. (vaches laitières) tous les après-midi, pas de pathologie particulière cet hiver...

Jean-Jacques nous parle toujours avec humour et tendresse de ses V.L. : « *le seul problème récurrent vécu ici au sein de la société des vaches, est lié à la sempiternelle séparation mère-veau à l'âge de un mois, avec tous les symptômes habituels chez la mère, toute à son chagrin de séparation vécu comme un véritable deuil (mictions nerveuses pendant la sécrétion lactée, déprime, voire tentative de vol d'enfant par adoption du veau d'une autre mère comme chez Aneth 686 qui récidive à chaque départ du veau d'une autre mère !!!, etc...); remède appliqué : Ignatia 200K, natrum muraticum 200K* »

Groupe Champignons

Ce samedi, les excellents lentins du chêne, pleurotes et champignons de Paris produits par Bruno Zamblera à la champignonnière de la Marianne à Méry-sur-Oise seront distribués selon les contrats et pour la dernière fois proposés en vente directe.

Les contrats à souscrire pour distribution en mai et juin

2009 seront disponibles à l'accueil.
Si vous avez testé des recettes particulières à base de champignons et si vous appréciez d'en partager le plaisir de la dégustation, adressez vos recettes au Groupe Champignons pour parution dans les prochains bulletins.
Danièle.

Groupe Fromages de chèvre

À la ferme de la Grange aux Moines, le climat semble en voie d'apaisement : la mairie n'exprime plus l'intention d'arrêter l'activité de cette ferme pédagogique. Nous avons rencontré le responsable de l'Association des Amis de la Grange aux Moines qui gèrent le site : ils nous ont affirmé le projet de son maintien. Ainsi le partenariat pourra se poursuivre avec Philippe Boscardin qui nous fournit ces délicieux fromages de chèvre depuis plus d'un an maintenant. Le partenariat avec



Une chèvre croisée entre alpine british et anglonubienne : Elle a la robustesse et le lait riche des anglonubiennes enrichie de la productivité des alpines...

l'AMAP est important pour lui, cela permet de trouver les moyens de nourrir son troupeau de chèvres, et surtout de témoigner de l'intérêt que peut porter un groupe de consommateurs à cette production artisanale de qualité.

Le troupeau de chèvre est très prospère, les mariages entre alpines et anglo nubienne créés par Philippe donnent un cheptel idéal : alliant la qualité de lait des anglonubiennes et la productivité des alpines. L'AMAP préachète 150 fromages de chèvre chaque mois. Un fromage représente un litre de lait, la traite d'un jour donne 30 litres pour 11 chèvres. Nous consommons donc 5 jours de traite, soit 17% de sa production.

Philippe espère recevoir des amapiens sur son exploitation : nous organiserons une visite à l'automne, cependant la ferme peut être visitée à tout moment et en particulier à l'occasion de la fête du cresson le week-end des 25 et 26 avril.

PS : nous avons besoin de bonnes volontés pour s'occuper de ce partenariat, Marion, qui s'en chargeait jusqu'à présent, étant bien occupée par sa nouvelle maternité... J'assure l'intérim mais j'aimerais partager. Ce n'est pas une grosse charge mais il faut assurer la saisie des contrats, la production de la liste pour les distributions et les échanges avec Philippe.

Me contacter svp: corinne.meynial@ceres91.net

Cresson

Jean Michel Lesage, notre producteur de cresson, a eu fort à faire depuis janvier avec le froid, pourtant bien normal, mais qui lui a laissé peu de répit. En effet, même en mars, les nuits furent très fraîches (-5° le lundi 30 mars au matin). Même pour cette dernière distribution d'avril, la pousse n'est encore pas à son

maximum. Il faut pourtant qu'il prévoie déjà de refaire ses semis pour les prochaines productions, qui prendront sans doute du retard.

Pour nous, amapiens des Jardins de Cérès, la **distribution hivernale des contrats de cresson se termine aujourd'hui et nous la reprendrons en septembre 2009** avec les nouveaux contrats ajustés qui seront prêts en mai. Vous pourrez ainsi les remplir sur place jusqu'en juin ou les envoyer à l'adresse indiquée.

Ceci nous permet d'évaluer la quantité de cresson pour la première distribution.

La fête du cresson, qui a lieu le **dimanche 26 avril**, vous permettra de rendre visite à Jean-Michel sur son lieu de travail. Avec plaisir il vous fera visiter sa cressonnière et vous détaillera toutes les explications que vous désirerez. N'hésitez pas, ce coin de verdure est très sympa ! Ci-joint un plan pour vous y rendre plus facilement et n'oubliez pas le co voiturage.

Maryvonne du groupe Cresson



Viande du Perche, des nouvelles des éleveurs

Le printemps arrive doucement dans le Perche où les moutons et les bovins retrouvent les prés dès qu'il y a du soleil. On refait les clôtures et l'on passe la herse dans les prairies (pour ratisser les taupinières et détruire la mousse). Les pommiers ont aussi subi la taille annuelle.

Chez les Cirou, on attend des naissances de cochons ainsi que l'arrivée de jeunes provenant d'un autre élevage bio, ce qui devra permettre de retrouver le rythme de production des années précédentes.

Au Hayes de Barville, les veaux ont subi une mortalité infantile élevée. Notons qu'en conventionnel, les

mères sont systématiquement vaccinées et que l'on administre des antibiotiques aux premiers symptômes, tandis que le label AB autorise 1 seul traitement par animal et par an et que Jean-Édouard n'y fait appel que lorsqu'une bête risque de mourir (ce qui ne suffit pas souvent à la sauver).

Coté pratique : Nous avons enregistré beaucoup de commandes d'agneau et de porc si bien que les disponibilités sont maintenant : à partir de janv 2010 pour le porc et de sept 2010 pour l'agneau. Le boeuf et le veau sont disponibles pour sept 2009.

À bientôt, François Forest.

En raison de la forte mortalité des veaux chez J.-E. Jeaneau les commandes d'avril sont reportées, les amapiens concernés recevront plus de précisions ultérieurement.

Assemblée Générale de la SCI Terres Fertiles

Samedi dernier, 28 mars 2009, s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle de la SCI Terres Fertiles.

Nous fûmes 68 présents et 241 «représentés» alors que nous sommes 1165 associés. Le quorum fut néanmoins atteint.

Les rapports d'activité et financiers ont été approuvés à l'unanimité ainsi que le bilan et les prévisions budgétaires 2009 / 2012.

Sur l'exercice 2007 / 2008, les revenus de la SCI provenant du loyer de fermage s'élevèrent à 2636 euros. Il faut ajouter 1514 euros de produits financiers, qui sont les intérêts du capital non investi et placé à la NEF. Les dépenses (poste, panneaux, fournitures) s'élevèrent à 2512 euros. Nous payons 246 euros d'impôts sur les sociétés. Le résultat net est positif de 1392 euros et est affecté au bilan (report à nouveau).

Les deux gérants Emmanuel Pignot et François Lérique ont été réélus ainsi que le Conseil de Gérance : Patricia Leclercq, Jean Pierre Anglade, Alain Lombard, Francis Leibovici et Roland Bertochi.

Bien que l'actualité sur le Plateau de Saclay soit riche et menaçante pour les terres agricoles, il n'y a pas eu d'opportunité de nouveaux achats de terres agricoles

depuis 2005. Est-ce la cause de la faible participation à l'Assemblée générale ?

Les gérants ont demandé aux associés l'autorisation de répondre à d'éventuelles offres de vente de terres agricoles sur le Plateau de Saclay.

Valérie Rosenwald représentante de l'Association Terre de Liens en Île de France a présenté la nouvelle structure financière : la Foncière Terre de Liens qui peut faire un appel public à l'épargne et a déjà recueilli plus de 4 millions d'euros. Dans le cas où se présenterait une opportunité importante d'acquisition de terres permettant l'installation d'un producteur l'opération pourrait être réalisée par la Foncière Terre de Liens.

Ensuite nous avons présenté un panorama des activités agricoles sur le Plateau de Saclay, puis l'avancement des projets de l'état : OIN Plan Campus. (voir l'article en première page).

L'étude de faisabilité d'approvisionnement en « circuits courts » des restaurants collectifs à partir de productions locales a été présentée dans ses grandes lignes. La réunion s'est terminée après des échanges entre les associés.

François

La demande de débat public (CNDP), OIN, Plan Campus

L'association Terre et Cité et le collectif « Un autre Avenir pour les Payas de Saclay » ont demandé en Janvier 2009 la saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) aux ministres concernés : J.L. Borloo, V. Pécresse, N. Kosciusko Morizet et C. Blanc. Ce premier courrier est resté sans réponse.

Nous enverrons dans les jours qui viennent une nou-

velle demande appuyée par des délibérations allant dans le même sens de plusieurs conseils municipaux et de communautés d'agglomérations et appuyée par des députés et sénateurs.

Alors que le Projet Campus a été rendu public, la France doit respecter la convention d'Aarhus et la charte du Ministère de l'Environnement qui imposent l'organi-